



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Fundamental Human Rights & Rural Development Association, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Obtenir des changements porteurs de transformation pour l'autonomisation des femmes rurales

Au nom de Fundamental Human Rights & Rural Development Association, c'est un honneur de contribuer aux débats de la Commission de la condition de la femme sur le thème prioritaire : l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté, une question de la plus haute importance pour nous tous. Fundamental Human Rights & Rural Development Association a été créée par un groupe de militants des droits de l'homme en 1996. L'organisation s'efforce de promouvoir, défendre et encourager l'inclusion sociale et un mode de vie sain auprès des jeunes femmes et de donner à celles-ci les moyens de faire des choix libres et éclairés en ce qui concerne leur participation à la vie politique et à leurs droits. Organisation de la société civile reconnue, Youth Vision est le chef de file de la promotion des droits de l'homme des jeunes au Pakistan et a déjà fait ses preuves en mettant en œuvre différents projets et programmes en lien avec son principal domaine d'activité, la promotion de l'égalité des sexes et l'évolution des politiques. Youth Vision s'appuie sur une connaissance approfondie des sites et des groupes auprès desquels elle intervient, ainsi que de leur environnement politique et socioéconomique. Ses activités portent en priorité sur la lutte contre la pauvreté, l'autonomisation des femmes rurales et la reconnaissance du rôle qu'elles jouent dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et les problèmes actuels. L'organisation a collaboré avec un groupe de personnes de régions et d'origines différentes, issues notamment du milieu universitaire ou représentant des organisations de femmes, d'autochtones et d'agriculteurs. Les participants ont reconnu qu'il était important de comprendre la diversité des femmes rurales, notamment sur la base de l'âge, l'état civil, la culture, l'origine ethnique, la classe, la caste et d'autres facteurs qui doivent être pris en considération dans les débats sur l'autonomisation économique des femmes rurales.

L'organisation Fundamental Human Rights & Rural Development Association a également reconnu le rôle majeur que jouent les femmes rurales autochtones en tant que groupe. Malgré la contribution essentielle qu'apportent les femmes à l'aménagement rural et les améliorations notables observées dans les pays en développement et les pays développés, les droits des femmes rurales et les priorités associées restent insuffisamment pris en compte dans les cadres juridiques, les politiques nationales et locales de développement et les stratégies d'investissement à tous les niveaux. Les femmes rurales continuent de se heurter à de graves difficultés dans l'accomplissement du rôle de production et de reproduction qu'elles assument au sein de leurs familles et de leurs communautés, en partie à cause de l'absence d'infrastructures rurales et de biens et services essentiels. Elles sont désavantagées par les stéréotypes et la discrimination sexistes, qui leur interdisent l'égalité des chances et un accès équitable aux ressources et aux services. D'autres facteurs tels que les systèmes féodaux locaux, les catastrophes naturelles, la pauvreté et l'épidémie de VIH et de sida accentuent leurs désavantages.

Nous nous sommes également intéressés à la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes à la promotion de l'égalité des sexes et avons été séduits par les idées, le dynamisme et la créativité dont ont fait preuve les acteurs de ce débat. On nous a suggéré que la Commission devait accorder une place aux jeunes, notamment en faisant en sorte qu'il y ait un représentant des jeunes dans les délégations gouvernementales. Nous devons faire tous les efforts raisonnables pour mettre en

œuvre cette suggestion, afin que les dirigeants de demain participent pleinement à la détermination des priorités pour l'avenir.

Les participants de la Fundamental Human Rights & Rural Development Association se sont félicités que la Commission ait pris en compte le thème prioritaire. Les femmes et les filles rurales représentent une part considérable de la population mondiale et contribuent de manière essentielle au développement économique et social, tant à l'échelle locale que nationale. Dans toutes les régions du monde, elles jouent un rôle crucial dans l'agriculture, ont des activités agricoles et non agricoles en sus des tâches domestiques, telles que la prise en charge des enfants et des personnes âgées. Dans toutes les régions du Pakistan, elles jouent un rôle essentiel pour ce qui est de garantir et promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition. La place centrale occupée par les femmes rurales dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, est de plus en plus reconnue par rapport à celle des hommes et des garçons ruraux, ainsi que par rapport à celle des femmes et des filles urbaines. La pauvreté demeure un phénomène principalement rural qui touche lourdement les femmes et les filles. L'impact des crises mondiales, notamment la crise financière et économique mondiale, la volatilité des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et l'insécurité alimentaire affectent les femmes rurales de façon disproportionnée.

L'absence de terres et des autres ressources productives ainsi que l'accès limité à ces deux outils demeurent les principaux obstacles à l'élimination de la pauvreté et de la faim pour les femmes rurales. Nombre de pays ont adopté des dispositions juridiques et constitutionnelles visant à améliorer l'accès des femmes à la terre, notamment des dispositions concernant le régime de propriété foncière et les titres fonciers communs pour les conjoints. Toutefois, il faudrait des réformes foncières tenant compte de la problématique hommes-femmes beaucoup plus ambitieuses pour garantir l'égalité d'accès des femmes aux terres et à la propriété foncière. L'absence de propriété foncière limite également la capacité d'emprunt des femmes. De nombreux pays encouragent l'accès des femmes pauvres des régions rurales au financement, notamment via des programmes de microcrédit, souvent associés à l'apprentissage de notions financières, d'entrepreneuriat et de gestion, entre autres. L'accès à des prêts sans garantie, subventionnés ou sans intérêt, et la réservation d'une fraction donnée des crédits bancaires aux femmes constituent également des mesures efficaces qui permettent d'élargir le financement. Toutefois, pour que les femmes rurales puissent entretenir et développer leur entreprise et accroître la productivité agricole, elles doivent avoir accès aux services financiers classiques. Les coopératives féminines ont grandement contribué à la mise en place d'un accès collectif aux services financiers à l'attention des femmes.

Si Fundamental Human Rights & Rural Development Association joue un rôle important dans la production alimentaire, elle doit toujours composer avec un accès limité aux marchés. Certains pays ont élaboré des programmes consistant à fournir aux écoles, hôpitaux et autres institutions publiques des produits agricoles locaux issus de l'agriculture familiale achetés par l'intermédiaire d'entités publiques. Fundamental Human Rights & Rural Development Association est spécifiquement ciblée et bénéficie de tarifs avantageux pour ses produits. L'amélioration de l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication, y compris les téléphones portables, peut également faciliter l'accès des agricultrices aux informations commerciales et leur ouvrir de nouveaux marchés.

Fundamental Human Rights & Rural Development Association a avancé dans le renforcement de la participation et du leadership des femmes rurales dans la vie publique et politique. De nombreux pays ont mis en œuvre des initiatives visant à accroître le nombre de femmes à différents niveaux de gouvernement, y compris par des mesures spéciales temporaires, des programmes de discrimination positive et des quotas, conjugués à une formation destinée aux femmes candidates et élues. Toutefois, des efforts supplémentaires devront encore être faits en vue de renforcer la représentation des femmes rurales dans les parlements nationaux, les conseils locaux et l'administration publique, ainsi qu'aux niveaux de décision les plus élevés, quel que soit le domaine.

Pour obtenir des résultats durables, les priorités et les besoins de Fundamental Human Rights & Rural Development Association, y compris en ce qui concerne la pauvreté, doivent être pris en compte dans l'élaboration de politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes, dans la répartition des ressources et la planification, aux échelles locale et nationale. La tenue de consultations locales ou nationales avec des femmes rurales constitue un moyen de garantir que leurs priorités soient prises en compte dans les politiques, les budgets et les programmes, tandis qu'un dialogue permanent avec les femmes rurales est essentiel pour que la mise en œuvre de ces outils de coopération internationale soit efficace et effective, étant entendu que l'aide publique au développement est indispensable à l'autonomisation des femmes rurales.

Toutefois, les financements des donateurs en faveur des femmes rurales demeurent relativement rares et ils pourraient même diminuer dans le contexte actuel des crises mondiales. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'objectif d'aide publique au développement de 0,7 % du revenu national brut et pour faire en sorte que les femmes rurales bénéficient de cette coopération. Les initiatives locales lancées par Fundamental Human Rights & Rural Development Association devraient bénéficier d'un financement international. En outre, les entités du système des Nations Unies devraient accorder la priorité au développement rural et agricole tenant compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre du soutien qu'elles apportent aux États Membres à l'échelle nationale.

Fundamental Human Rights & Rural Development Association devrait également bénéficier des mécanismes de promotion dans la mesure où elle peut constituer un outil efficace de mise en commun et de reproduction de solutions éprouvées pour l'autonomisation des femmes, ayant réussi à intégrer les besoins des petits exploitants agricoles, en particulier des agricultrices, dans les politiques nationales de développement agricole et rural. Fundamental Human Rights & Rural Development Association devrait partager son expérience avec d'autres pays. Les bonnes pratiques pourraient être recueillies et mises en commun dans le contexte de la Commission de la condition de la femme.

Fundamental Human Rights & Rural Development Association a souligné que le thème prioritaire de la cinquante-sixième session de la Commission était directement lié à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Les conséquences des changements climatiques, y compris la diminution de la diversité biologique, la sécheresse et la désertification, sont particulièrement graves pour les perspectives économiques des petits exploitants. Les droits et les priorités des femmes rurales, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle, doivent donc être pris en compte dans les objectifs de Fundamental Human Rights & Rural Development Association.

Nous restons pleinement attachés à une coopération étroite avec le système des Nations Unies, dont nous soutenons pleinement les politiques.
